



# UNE AUTRE IDEE DE LA DANSE AFRICAINE

## NOTE D'INFORMATION COMPLEMENTAIRE

### INSCRIPTIONS :

- L'inscription sera valable à la réception du dossier complet (fiche d'inscription+ paiements + certificat médical).  
ATTENTION ! Il n'y a qu'un seul cours d'essai !!!
- Depuis la rentrée 2016, le cadre de conventionnement de la MJC du Laü avec les « clubs associés » (comme notre association) est modifié. Les adhérents ou usagers de ces derniers ne sont plus contraints à prendre la carte de la MJC.  
En revanche au titre de la participation au frais de fonctionnement, la MJC demande une participation de 30€ par usager. Les cotisations demandées pour nos activités intègrent donc cette somme qui sera reversée à la MJC.
- Sauf accord particulier, l'inscription est annuelle. Même pour un échelonnement au trimestre, l'ensemble des chèques doit être fourni. L'intégralité de la part MJC (30€) sera encaissée au premier paiement.  
Tout trimestre entamé est dû.  
En cas d'arrêt de l'activité en cours d'année, un justificatif pourra être demandé.

### DEROULEMENT DES COURS

- Pour le bon déroulement des ateliers « jeunes », les parents ne sont pas autorisés à assister aux séances sauf autorisation de l'intervenante.  
Les parents sont priés de s'assurer que le cours a bien lieu lorsqu'ils déposent leur enfant.
- Merci d'essayer de respecter les horaires. Outre le respect du travail en cours, il est important de prendre conscience que les séances sont construites pour être suivies dans leur intégralité (échauffement au départ, retour au calme à la fin etc.)
- Les progrès dans l'activité dépendent de l'implication et de l'assiduité de chacun. En cas d'impossibilité d'assister à un cours et après accord de l'intervenante, vous pouvez rattraper votre absence sur un des autres cours proposé dans la semaine.
- Il n'y a pas de cours durant les congés scolaires (SAUF EXCEPTION).

### PRESENTATIONS CHOREGRAPHIQUES DE FIN D'ANNEE

- Les présentations auront lieu les **8 et 9 juin 2019** à l'Espace Dantza (rue Bourbaki à Pau).  
Les personnes souhaitant participer doivent s'engager à participer aux temps de travail spécifiquement programmés et faire preuve d'assiduité de manière générale.
- Une participation financière modeste pourra être demandée pour l'achat ou les frais de conception des costumes.

### EVENEMENTS

- Différents évènements seront proposés durant l'année (stage, séjour en Afrique, scène ouverte, évènements chorégraphiques...)
- Pour plus de renseignements consultez régulièrement le site internet [www.dju-dju.fr](http://www.dju-dju.fr) ou la page Facebook de l'association (cie sgl – association dju-dju).

Nous vous souhaitons une belle année de danse !